



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

produits humains

Question écrite n° 2902

Texte de la question

M. François-Michel Gonnot attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le devenir toujours incertain des dons et des greffes de moelle osseuse qui permettent pourtant, dans de très nombreux cas, aux malades atteints d'hémopathie maligne d'obtenir de longues rémissions, voire des guérisons. Aujourd'hui, 100 000 donneurs seulement sont référencés par l'établissement français du sang, alors que l'Italie en compte 260 000, la Grande-Bretagne 300 000 et l'Allemagne 1 300 000. Le précédent gouvernement avait présenté en juin 2000 un plan greffe qui devait permettre l'extension du fichier national de volontaires au don de moelle osseuse de 10 000 nouveaux donneurs par an pendant trois ans. Il aimerait que le ministre puisse présenter un premier bilan de ce plan, trois ans après son annonce. Il aimerait également que le gouvernement obtienne de la CNAM qu'une partie des 2,3 millions d'euros consacrés annuellement aux dons d'organes et de tissus soit réservée dans son budget à l'association France greffe de moelle, afin de pérenniser et d'améliorer qualitativement et quantitativement le fichier national des donneurs volontaires. Il aimerait enfin savoir les autres mesures précises qu'il compte prendre pour encourager et faciliter les dons et les greffes de moelle osseuse dans notre pays.

Texte de la réponse

Chaque année, environ 600 nouvelles interrogations des fichiers de volontaires au don de moelle osseuse sont faites en France pour les malades et 492 allogreffes de moelle osseuse ont été réalisées en 2001. La greffe de moelle osseuse permet de guérir certaines maladies graves. Aujourd'hui, 73,4 % des greffes de moelle osseuse allogéniques sont réalisées à partir d'un donneur intra-familial, un frère ou une soeur du patient, qui a génétiquement une chance sur quatre d'être compatible avec le patient. Cependant, il arrive que ce donneur familial n'existe pas (26,6 % des cas). Le médecin fait alors appel au fichier français « France Greffe de moëlle » de volontaires au don de moelle osseuse. Si ce fichier ne peut pas proposer un donneur pour le patient, le médecin peut alors élargir la recherche aux fichiers mondiaux (7 à 8 000 000 de donneurs). Actuellement, environ deux tiers des personnes greffées à partir d'un donneur non apparenté le sont à partir de donneurs recrutés hors de France. Toutefois, malgré la taille de ces fichiers, il reste parfois difficile, voire impossible, de trouver un donneur compatible, car le système HLA est un système très complexe et très polymorphe. Aussi grands et diversifiés que soient les fichiers, il est important de souligner que, pour des malades dont le groupe HLA est rare, il est très improbable de trouver un donneur compatible. Si toute la population mondiale était volontaire pour être donneur de moelle osseuse, il y aurait encore 10 à 20 % des patients pour lesquels on ne trouverait pas de donneur HLA compatible, car leur groupe est unique. Pour cette raison, des travaux concernant les greffes réalisées à partir de donneurs non parfaitement compatibles doivent être développés en parallèle. Dans l'immédiat, il est bien entendu possible d'améliorer les fichiers de donneurs volontaires dans l'espoir que les patients trouvent avec une fréquence accrue un donneur, ce qui permet d'envisager un devenir plus certain. Le plan « greffes » exprime la volonté d'une extension et surtout d'une amélioration qualitative de toutes les sources de cellules souches hématopoïétiques en particulier par le biais du fichier français des donneurs volontaires de moelle osseuse. Il a accordé un budget pour financer 10 000 typages par an jusqu'à fin

2003. A la suite de l'annonce de ce plan, le groupe de travail constitué au niveau de l'établissement français des greffes, piloté par le professeur Jouet et composé d'immunologistes experts en greffe de cellules souches hématopoïétiques et de représentants de différentes associations concernées par le don de moelle, a remis son rapport au ministre en mars 2001. Ce rapport comportait notamment des recommandations quant aux modalités de recrutement de nouveaux donneurs dans le cadre du plan greffe. Il était en effet fondamental de ne pas envisager de recrutement « à l'aveugle » de donneurs, un tel recrutement aboutissant obligatoirement à recruter des donneurs dont les typages HLA sont déjà sur-représentés au niveau du fichier national. L'année 2001 a été consacrée au recrutement de tous les donneurs s'étant portés volontaires. Cette tâche étant désormais achevée, une action d'information du public, plus importante, en vue du recrutement de donneurs volontaires de moelle osseuse est donc lancée depuis le mois d'octobre 2002. Cette action est ciblée, car un certain déséquilibre a été constaté au sein du fichier français « France Greffe de moelle ». La proportion de femmes inscrites y est de 60 %, et 60 % des hommes de ce fichier ont plus de quarante ans. Le recrutement lancé aujourd'hui cherche donc à intégrer plus volontiers au fichier des hommes de moins de quarante ans. Les malades ont besoin de volontaires au don de moelle osseuse sur toute la France. La France a la chance de disposer d'une population qui s'est enrichie au fil des siècles des apports des populations migrantes. Les antigènes HLA y sont donc très divers et constituent une véritable richesse. Cette diversité est actuellement insuffisamment représentée au sein du fichier. L'objectif de cette action d'information est de recruter de nouveaux donneurs correspondant aux cibles. Elle se déroule en partenariat avec l'Etablissement français du sang, le service de santé des armées et les associations, dont France Greffe de moelle. Elle s'appuie sur des relais, les centres de donneurs et les sites de transfusion sanguine, notamment. Des outils diversifiés (affiches, dépliants et documents d'information sur le don de moelle osseuse, numéro vert, site internet) sont mis à la disposition de ces relais par l'établissement français des greffes. Cette action volontairement pédagogique dans le domaine de la presse vise à développer auprès des médias une connaissance sur le don et la greffe de moelle et se situe dans la durée.

Données clés

Auteur : [M. François-Michel Gonnot](#)

Circonscription : Oise (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2902

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 septembre 2002, page 3143

Réponse publiée le : 6 janvier 2003, page 105